

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: Arôme PICCOLO

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Emploi de la substance / de la préparation

Arôme alimentaire à usage industriel, non destiné à être consommé en l'état.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur:

Ets SOLUBAROME
22 avenue Joseph Honoré Isnard
06130 Grasse - France
T 04 93 70 68 06
solubarome@hotmail.com

Service chargé des renseignements: Service Qualité - Sécurité - Environnement . 1.4 Numéro d'appel d'urgence: 04 93 75 03 68

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE

R10: Inflammable.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Système de classification:

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008

La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger



GHS02

Mention d'avertissement Attention

Mentions de danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

Conseils de prudence

P210

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer.



CALUMETTE

(suite page 2)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

Nom du produit: Arôme piccolo

(suite de la page 1)

- P241 Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage/antidéflagrant.
- P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
- P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
- P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

. Indications complémentaires:

Contient Eugénol, cinnamate de méthyle. Peut produire une réaction allergique.

. 2.3 Autres dangers

. Résultats des évaluations PBT et vPvB

. PBT: Non applicable.

. vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

. 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

. Description: Arôme

. Composants dangereux:

CAS: 64-17-5	éthanol	☒ Xi R36; ☒ F R11	2,5-10%
EINECS: 200-578-6		☒ Flam. Liq. 2, H225; ☒ Eye Irrit. 2, H319	

. Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

. 4.1 Description des premiers secours

. Après inhalation: Veiller à l'apport d'air frais.

. Après contact avec la peau:

Laver immédiatement à l'eau.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

. Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

. Après ingestion: Informer le médecin, ne pas faire boire de lait, ni d'huiles grasses.

. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés Pas d'autres informations importantes disponibles.

. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction

. Moyens d'extinction appropriés: CO₂, poudre, mousse

. Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité: Jet d'eau à grand débit

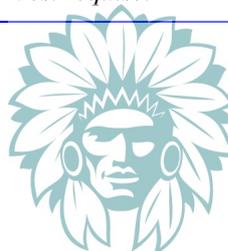
. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Monoxyde de carbone (CO)

. 5.3 Conseils aux pompiers

. Equipement spécial de sécurité: Aucune mesure particulière n'est requise.

FR

(suite page 3)



CALUMETTE

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

Nom du produit: Arôme piccolo

(suite de la page 2)

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- . **6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
- . **6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:**
Diluer avec beaucoup d'eau.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
- . **6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
- . **6.4 Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- . **7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
- . **Préventions des incendies et des explosions:**
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
- . **7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- . **Stockage:**
- . **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Ne conserver que dans le fût, non ouvert, d'origine.
- . **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- . **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
Stocker dans le noir.
- . **7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- . **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- . **8.1 Paramètres de contrôle**
- . **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

No CAS	Désignation de la substance	%	Type	Valeur	Unité
64-17-5	éthanol				
VME	Valeur momentanée: 9500 mg/m ³ , 5000 ppm				
	Valeur à long terme: 1900 mg/m ³ , 1000 ppm				

- . **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- . **8.2 Contrôles de l'exposition**
- . **Équipement de protection individuel:**
- . **Mesures générales de protection et d'hygiène:** Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.



(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

Nom du produit: Arôme piccolo

(suite de la page 3)

. **Protection respiratoire:** N'est pas nécessaire.

. **Protection des mains:**

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

. **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

. **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

. **Protection des yeux:**



Lunettes de protection hermétiques

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

. **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

. **Indications générales.**

. **Aspect:**

Forme:

Liquide

Couleur:

Incolore à jaune pâle

. **Odeur:**

Fruitée

. **Changement d'état**

Point de fusion:

Non déterminé.

Point d'ébullition:

Non déterminé.

. **Point éclair (méthode Pensky Martens DIN 51 758) :** 44 °C

. **Inflammabilité (solide, gazeux):**

Non applicable.

. **Température d'inflammation:**

Température de décomposition:

Non déterminé.

. **Auto-inflammation:**

Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

. **Danger d'explosion:**

Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.

. **Densité à 20 °C:**

1,021 g/cm³

. **Vitesse d'évaporation.**

Non déterminé.

. **Solubilité dans/miscibilité avec**

l'eau:

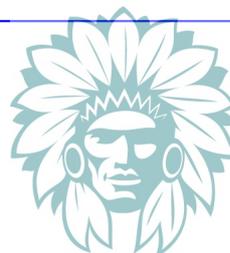
Entièrement miscible

. **9.2 Autres informations**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 5)



CALUMETTE

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

Nom du produit: Arôme piccolo

(suite de la page 4)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- . **10.1 Réactivité**
- . **10.2 Stabilité chimique**
- . **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- . **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- . **11.1 Informations sur les effets toxicologiques**
- . **Effet primaire d'irritation:**
- . **de la peau:** Pas d'effet d'irritation.
- . **des yeux:** Pas d'effet d'irritation.
- . **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques

- . **12.1 Toxicité**
- . **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . **Autres indications écologiques:**
- . **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- . **12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- . **PBT:** Non applicable.
- . **vPvB:** Non applicable.
- . **12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- . **13.1 Méthodes de traitement des déchets**
- . **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . **Emballages non nettoyés:**
- . **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- . **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

FR

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

Nom du produit: Arôme piccolo

(suite de la page 5)

SECTION 14: Informations relatives au transport

. 14.1 No ONU . ADR, IMDG, IATA	UN1197
. 14.2 Nom d'expédition des Nations unies . ADR . IMDG, IATA	1197 EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (pas visqueux) EXTRACTS, FLAVOURING, LIQUID
. 14.3 Classe(s) de danger pour le transport . ADR	
	
. Classe . Étiquette	3 (F1) Liquides inflammables. 3
. IMDG, IATA	
	
. Class . Label	3 Flammable liquids. 3
. 14.4 Groupe d'emballage . ADR, IMDG, IATA	III
. 14.5 Dangers pour l'environnement: . Marine Pollutant:	Non
. 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur . Indice Kemler: . No EMS:	Attention: Liquides inflammables. 30 F-E,S-D
. 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
. Indications complémentaires de transport:	
. ADR . Quantités limitées (LQ) . Catégorie de transport . Code de restriction en tunnels	5L 3 D/E
. "Règlement type" de l'ONU:	UN1197, EXTRAITS LIQUIDES POUR AROMATISER (pas visqueux), 3, III

FR

(suite page 7)



Fiche de données de sécurité
selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 16.05.2014

Révision: 16.05.2014

Nom du produit: Arôme piccolo

(suite de la page 6)

SECTION 15: Informations réglementaires

. 15.2 **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces informations sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. **Phrases importantes**

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

R11 Facilement inflammable.

R36 Irritant pour les yeux.

. **Service établissant la fiche technique:** Service Qualité - Sécurité - Environnement

. **Acronymes et abréviations:**

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

Flam. Liq. 2: Flammable liquids, Hazard Category 2

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2

. . **Sources.** Florence GINESTET

. * **Données modifiées par rapport à la version précédente**

FR

